

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2025_04_07

Budget primitif 2025

Date de la convocation : 10 avril 2025

Séance du 14 avril 2025

quatorze avril deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISÉ.

Présents : Catherine MALAISÉ, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné une procuration : Claude LÉVÊQUE représenté par Jocelyne LARUE, Brigitte GODART représentée par Chantal WAGNER, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés : Benjamin WAQUELIN, Jean-Michel BOSTYN

Absents : Benoît LEBON, Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de voter le budget primitif,

CONSIDÉRANT que le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 10 avril 2025, le conseil, conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, délibérera quel que soit le nombre de membres présents,

CONSIDÉRANT la possibilité de virements de crédits de chapitre à chapitre en M57,

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif élaboré par les membres de la commission « Finances »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 2 voix contre, 8 voix pour,

DÉCIDE :

- d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

- d'approuver le budget primitif 2025 principal comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	114 074,28 €
012	Charges de personnels, frais assimilés	98 800,00 €
014	Atténuation de produits	149 254,00 €
65	Autres charges de gestion courante	56 076,78 €
66	Charges financières	7 000,00 €
67	Charges spécifiques	500,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	99 133,75 €
	Total des dépenses de fonctionnement	525 838,81 €

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025
Date de réception de l'AR: 15/04/2025

051-215104159-2025_04_07-DE
A G E R

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	89 621,81 €
013	Atténuations de charges	4 100,00 €
70	Produits services, domaine et ventes diverses	1 800,00 €
73	Impôts et taxes	318 469,00 €
74	Dotations et participations	64 848,00 €
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 000,00 €
	Total des recettes de fonctionnement	525 838,81 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	22 086,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	155 700,00 €
	Total des dépenses d'investissement	177 786,00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	37 416,97 €
10	Dotations, fonds divers	14 258,00 €
13	Subventions d'investissement	26 977,28 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	99 133,75 €
	Total des recettes d'investissement	177 786,00 €

- Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant en section de fonctionnement à **525 838,81 €** et en section d'investissement à **177 786,00 €**.

Le Maire,
Catherine MALAISÉ



Date de transmission de l'acte: 15/04/2025
Date de réception de l'AR: 15/04/2025

051-215104159-2025_04_07-DE

A G E D I